

ANNEXE .FORUM - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .FORUM

version n° 2.0 du 28 mars 2023

En complément du [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#) chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .FORUM supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans le [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#), notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .FORUM.1. Organisation du nommage

.FORUM est une extension générique pour les communautés et forums.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .FORUM sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
Fegistry, LLC : <http://www.topspectrum.com>
- Opérateur technique du Registre:
CentralNic : <https://centralnicregistry.com>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .FORUM.2. Règles d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .FORUM Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .FORUM, définies par l'ICANN et Fegistry, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques du Registre :
<https://cdn.mmx.co/prod/dataportal/MMX/archive/policies/FORUM-Registration-Policies.pdf>
- Règles de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .FORUM. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .FORUM est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/forum>

Article .FORUM.3. Phases d'ouverture

La réouverture de l'extension .FORUM se déroulera en plusieurs phases :

- Landrush (Sunrise B) du 12 avril 2023 au 10 mai 2023.
- Période Early Access ("EAP") du 10 mai 2023 au 17 mai 2023.
Les enregistrements pendant cette période seront soumis à des frais supplémentaires dégressifs dans le temps.
- Ouverture générale est prévue pour le 17 mai 2023.

Les pré-enregistrements sont possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais ne seront transmises au Registre qu'à l'ouverture de la période concernée.

Article .FORUM.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/forum/info>

Les .FORUM sont ouverts à tous.

Article .FORUM.5. Landrush (Sunrise B)

La période de Landrush est destinée aux titulaires de marque. Les noms de domaine sont attribués selon la règle du premier arrivé premier servi.

Article .FORUM.6. Période Early Access

Pendant la période EAP toute personne peut enregistrer un nom de domaine à un tarif plus élevé. Le tarif d'enregistrement pendant cette période est dégressif dans le temps tel qu'indiqué sur Notre interface.

Article .FORUM.7. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/forum>
(specification 5. schedule of reserved names)

Article .FORUM.8. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an pour les demandes effectuées en période de Landrush et EAP, et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article .FORUM.9. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/forum>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium » que Gandi n'était pas en mesure de détecter lors de Votre commande, Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par e-mail. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Étant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Article .FORUM.10. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .FORUM.11. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .FORUM, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .FORUM.12. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .FORUM.13. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par e-mail.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article .FORUM.14. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques

éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le nom de domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .FORUM.15. Obligations du titulaire

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut suspendre et/ou détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants ainsi que leurs directeurs, administrateurs, employés, agents et affiliés contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation d'indemnisation perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

Article .FORUM.16. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de refuser, annuler ou transférer tout enregistrement ou transaction, ou placer tout nom de domaine en statut de blocage (« lock »), suspension (« hold ») ou tout autre statuts similaire, si il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion :

- en application des stipulations adoptées par toute entité reconnue comme faisant autorité dans le domaine d'Internet (i.e : RFC ...),
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar,
- en application d'une procédure UDRP ou URS,
- en application des règles du Registre,
- pour non paiement des frais du nom de domaine.

-fin de l'annexe .FORUM-